Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1369

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le président, le général et le juge

Par Jean Fonjallaz

Les pires histoires peuvent avoir un dénouement où la justice retrouve quelque peu ses marques.
Hommage en forme de conte au juge vaudois Roland Bersier.

Il était une fois un président qui avait été choisi par son peuple et qui tentait avec peine de changer la vie de celui-ci. Il voulait prendre un peu aux riches pour donner un peu aux pauvres. Cependant, dans de lointains pays, des commerçants qui pensaient que cet homme allait ruiner leurs affaires montèrent un stratagème pour écarter ce gêneur. Ils convoquèrent leurs crédules messagers et leur firent savoir que ce président était un danger pour la liberté du monde. Les messagers furent zélés et ainsi, tout autour du monde, même dans le meilleur pays, on répétait que ce président n'était pas comme il faut. Ensuite les commerçants, avec l'aide d'une très puissante police, soutinrent un général pour qu'il prenne le pouvoir. Ce général aussi était zélé. Il prit la vie du président et le pouvoir. Les commerçants reprirent leurs affaires.

Le massacre des courageux

Mais, des courageux luttèrent contre le général et ses forces de l'ordre. Celles-ci étaient toutefois trop grandes. Beaucoup de courageux furent massacrés. D'autres furent torturés ou disparurent.

Pendant ce temps, dans le meilleur pays, le juge Roland croyait aux droits de l'homme. Il ne pouvait supporter tant d'injustice. Il s'investit alors corps et âme dans la défense des courageux. Il n'aimait pas trop voyager mais il alla à deux reprises dans le pays du général pour essayer de retrouver la trace d'un des disparus. La garde du général l'interpella, lui confisqua ses papiers et le refoula dans le meilleur pays où on regrettait qu'un homme qui avait des responsabilités se donne pareillement en spectacle. On le lui fit comprendre. Il s'en amusa.

Dans le pays du général, le nom du juge fut porté sur une liste de personnes à neutraliser. Dans le meilleur pays, le juge fut menacé par des inconnus et surveillé par le gouvernement car il fallait assurer la sécurité de l'État. Ainsi, des scribes besogneux notèrent ses moindres faits et gestes pendant douze ans. Il continua cependant à aider et aimer ses amis. Jusqu'à la mort.

Certains disaient qu'il était un juge avec un petit quelque chose de britannique...

Et puis, aujourd'hui, il paraît que l'âme des courageux a retrouvé un peu de légèreté. Tant pis pour celle des commerçants, des messagers, du général et des hypocrites. ■

Salvador Allende, né en 1908, médecin, élu président de l'État du Chili en 1970, a été assassiné le 11 septembre 1973.

Augusto Pinochet, né en 1915, général, prit le pouvoir en septembre 1973 au Chili. Il fut le « chef suprême de la Nation » de 1974 à 1989. Il réside à Londres.

Roland Bersier, né en 1942, juge, avocat de la famille Alexei Jaccard, a été décoré par l'État du Chili en 1991 à Genève, pour les services rendus à la cause chilienne. Il est décédé en 1997.

N'oubliez pas de vous réabonner à *Domaine Public*. Bonnes fêtes et rendez-vous le 7 janvier.

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (*ge*)
Sabine Estier (*se*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jg*)
Roger Nordmann (*rn*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Anne Rivier
Albert Tille (*at*)
Forum: Jean Fonjallaz
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9